

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le vendredi sept avril à vingt heures trente, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Madame Edith Lonchamp, Monsieur Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Messieurs Yves Pons, Gérard Branda, Jacques Saulay, Georges Gaede, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingard, Alexandra Russo, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Mesdames Béatrice Ellul, Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Joël Gosse par Monsieur Christian Dragoni, Monsieur Philippe Mineur par Madame Alexandra Russo, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey, Monsieur Stéphane Sainsaulieu par Madame Martine Brun.

Absents excusés : Messieurs Robert Nardelli, Bernard Martinez, Marc Leroy,

Madame Alexandra Russo a été nommée secrétaire de séance

Le président rappelle qu'il est envisagé de poursuivre l'aménagement d'un certain nombre d'emplacements de bacs à ordures ménagères afin de pouvoir procéder à l'installation de cache conteneurs. Une consultation d'entreprises a donc été lancée selon la procédure d'accord cadre mono-attributaire de fournitures à bons de commandes.

Au terme de cette mise en concurrence, trois candidats ont présenté leurs offres. Le président propose de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 23 mars 2017, et de retenir l'offre la mieux disante au regard des critères retenus (prix des prestations, valeur technique et délai de livraison) qui est celle de l'entreprise SODILOR, avec une proposition de prix pour des cache conteneurs en plastique recyclés et recyclables, selon les éléments requis, soit :

- Panneau et accessoires nécessaires au raccord sur les poteaux : 142 € HT / m linéaire
- Platine et kit de fixation : 42 € HT / unité
- Poteau de terminaison d'extrémité : 17 € HT / unité
- Poteau d'angle : 17 € HT / unité

Le conseil communautaire, ouï l'exposé du président, après en avoir délibéré

Nombre de conseillers en
exercice : 36

Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 0

Autorise le président à signer avec l'entreprise SODILOR le marché de fournitures à bon de commande pour l'acquisition de cache conteneurs en plastique recyclés et recyclables, sur la base des prix énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600593-20170407-170406-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet, 10/04/2017

